



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

La femme au dix-huitième siècle

**Goncourt, Edmond de
Goncourt, Jules de**

Paris, 1907

V. La vie dans le mariage

[urn:nbn:de:hbz:466:1-47396](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-47396)

LA VIE DANS LE MARIAGE

A l'exemple de l'amour qui garde au milieu de la corruption des mœurs les vertus qui l'excusent, la constance, le dévouement, le sacrifice, un reste d'honneur, le mariage du dix-huitième siècle conserve, malgré le temps et la mode, les vertus qui l'honorent. Le mariage sauve ses devoirs, comme la passion sauve ses droits, par de grands exemples.

Il serait injuste de ne pas le reconnaître : si grand qu'ait été généralement au dix-huitième siècle le détachement des époux, si relâché qu'apparaisse le lien conjugal, si commune que soit dans le mariage une vie libre, affranchie, dissipée, qui paraît n'avoir pas d'intérieur, pas de centre, et ne réunir de loin en loin près d'un foyer sans chaleur que la politesse de deux indifférences, — les traditions, les joies de cette union intime, où deux existences se mêlent et

se confondent, n'en ont pas moins été conservées religieusement par beaucoup de ménages. Les félicités domestiques, les fidélités héroïques, le tête à tête du bonheur, les douceurs et l'habitude de l'amour, la communion du cœur, de l'âme, de l'esprit, de toutes les affections, de toutes les pensées, le Mariage du dix-huitième siècle les a connus : il en a donné au plus haut de ce monde le spectacle rare et inattendu ; il en a laissé l'image sereine et consolante.

Les mémoires de la vie privée du temps nous montrent des ménages étroitement unis, des adorations de jeune mari et de jeune femme, des époux vieillissant l'un auprès de l'autre, des couples qui vivent sans se quitter, des liens que la mort même ne dénoue pas, des cœurs que le désespoir rattache à celui qui n'est plus. Il reste de beaucoup d'unions un souvenir pareil à un beau roman ou à un conte du vieux temps. Et n'est-ce pas en ce siècle que l'amour conjugal trouvera ce trait de tendresse d'une délicatesse si ingénieuse, si touchante ? Une femme condamnée par les médecins n'avait plus que quelques jours à vivre. Son mari sentait qu'elle lisait sa mort dans la tristesse, dans les larmes qu'il essayait de lui cacher. Il va acheter un collier de diamants de 48.000 livres, l'apporte à la mourante, lui parle du jour où elle le mettra, du bal de la cour où elle le montrera ; et, faisant briller le collier sur son lit, faisant luire devant son âme l'espoir, la convalescence, la guérison, la vie, l'avenir, il endort son

agonie dans un rêve! Et ce mari, le marquis de Choiseul, était pauvre : il avait engagé une terre pour acheter ces diamants qui devaient, par une clause de son contrat de mariage, revenir à la famille de sa femme (1). Au milieu de tant de femmes, si faciles à la séduction, quand le séducteur est le Roi, ne verra-t-on point une comtesse de Périgord repousser l'amour du Roi, essayer de l'arrêter par un respect glacial, le fuir par un exil volontaire dans une terre près de Barbézieux? Et de cet exil qui durait de longues années, elle ne sortait que sur cette lettre, où Louis XV lui envoyait les excuses d'un roi, lors de la mort de la dame d'honneur de Mesdames : « Mes filles viennent de perdre leur dame d'honneur : cette place, Madame, vous appartient autant par vos hautes vertus que pour le nom de votre maison (2). » Et si le mariage a ses héroïnes, il a aussi ses martyrs : la Trémouille s'enferme avec sa femme malade de la petite vérole, et meurt avec elle.

Le dévouement, l'amour, se rencontrent et se retrouvent jusque dans les ménages où le temps fait les séparations à la mode, jusque dans les mariages dénoués par l'inconstance et l'indifférence de l'un des époux. Ils persistent malgré les froideurs, les infidélités, les outrages. Ils pardonnent souvent avec les suprêmes caresses de la duchesse de Richelieu à son mari, à ce mari que l'amour de toutes les

(1) Souvenirs de Félicie.

(2) Mémoires de M^{me} Campan. *Baudouin*, 1822, vol. III.

femmes semblait devoir garder de l'adoration de la sienne. M^{me} de Richelieu venait d'être confessée par le père Ségaud, et comme Richelieu lui demandait si elle en était bien contente : « Oh ! oui, mon bon ami, lui dit-elle en lui serrant la main, car il ne m'a pas défendu de vous aimer... » Et tout près d'expirer, elle rassemblait ses forces et sa vie pour l'embrasser, pour essayer de l'étreindre en lui répétant d'une voix pleine de larmes, d'une voix déchirée et mourante, qu'elle avait désiré toute sa vie mourir dans ses bras (1) !

Mais les plus grands, les plus éclatants exemples de l'amour dans le mariage, du bonheur dans le ménage, vous apparaîtront en ce temps dans les mariages et dans les ménages de ministres, dans ces intimes unions de tant d'hommes d'État du siècle avec une femme entièrement associée à leurs projets, à leur fortune, à leur gloire, souvent à leurs travaux. D'un bout à l'autre du siècle, le ministre apparaît ayant à ses côtés la force et l'appui des joies de l'intérieur, les inspirations de l'imagination d'une femme ou les consolations de ses tendresses. Où retrouve-t-on les cinquante ans de ménage et de bonheur du marquis de Croissy ? Dans le ménage de M. et de M^{me} de Maurepas, qui faisait songer au ménage Philémon et Baucis. A la mort de M. de Maurepas, n'échappait-il point à sa femme ce beau cri « qu'ils avaient passé cinquante-cinq ans sans s'être

(1) Mémoires du maréchal de Richelieu. vol. III.

quittés une journée? » Et que d'autres ménages pareillement unis! C'est le ménage du maréchal et de la maréchale de Beauvau; c'est le ménage Chauvelin, où le mari poussait jusqu'à la fanfaronnade le respect de la foi conjugale; c'est le ménage Vergennes; c'est ce ménage où, malgré les écarts du mari, la femme reste si indulgente, si aimable, si pure, le ménage Choiseul, où par l'enjouement, les épanchements du cœur, les effusions de l'humanité, l'amitié tendre, l'égalité de caractère, la fécondité de l'esprit, M^{me} de Choiseul met un peu de ces vertus dans le caractère de M. de Choiseul (1), tant d'agrément et de repos dans les fatigues de sa vie ministérielle, tant de consolations dans son exil. C'est enfin le ménage de M. et de M^{me} Necker où le bonheur est un peu mêlé d'enthousiasme, l'union d'orgueil, et l'amour de la femme d'idolâtrie, pour le mari.

Ainsi se conserve au dix-huitième siècle l'institution du mariage. Un certain nombre de ménages, osant se mettre au-dessus de l'opinion publique, lui demandent encore le bonheur. Quelques maris vont même plus loin : par le contraste le plus étrange avec les idées du temps, ils exigent du mariage plus que la paix de l'amour, ils prétendent lui imposer la passion. Ils veulent être aimés comme ils aiment. Leur jalousie réclame de la femme un abandon complet d'elle-même, les ardeurs et les sacrifices d'un

(1) Le Parallèle vivant des deux sexes. *Dufour*, 1769.

cœur qui s'est donné tout entier et qui ne s'appartient plus. Ils ne lui permettent pas les amitiés pour d'anciennes amies ; à peine s'ils l'autorisent à aimer sa mère. La femme doit vivre, selon eux, uniquement occupée de son mari ; et s'ils ne trouvent point dans le mariage une femme qui se plie à leurs exigences, ils s'écrient « que leur femme ne les aime point, qu'elle ne vit point pour eux, qu'ils ne sont pas pour elle ce qu'elle a de plus cher au monde » : telle était la lamentation sincère, la désolation désespérée de ce malheureux frère de M^{me} de Pompadour, le marquis de Marigny.

Devoirs, plaisirs, le cœur même du mariage, nous allons le retrouver dans cette suite d'estampes où Moreau a peint le foyer du temps, ses fêtes et ses grands jours. Là nous verrons l'autre côté des Baudoin et des Lavreince, la femme et l'homme unis par le présent, par l'avenir, par ces petits êtres sur la tête desquels leurs regards, leurs baisers et leurs âmes se rencontrent. D'abord ce sera la femme en toilette de matin souriant sous son joli bonnet de linge de nuit, souriant comme on sourit à un songe, aux paroles du docteur qui va prendre sa canne à bec de corbin, et lui annonce qu'elle est mère. Ici la voilà dans son costume lâche et flottant, tout entourée et soutenue d'oreillers, à demi couchée sur le lit de repos dont le fond est une glace. Elle ne descend plus l'escalier qu'appuyée sur le bras de son mari ; elle ne va plus à l'église, aux Tuileries que portée doucement dans sa chaise par deux

grands valets picards (1). En dépit de Tronchin qui veut qu'elle marche et coure seule, qui la plaisante si par hasard il la rencontre, elle ne fait plus qu'une courte promenade où, pour un petit caillou qui lui roule sous le pied, son mari devient pâle. Nulle privation ne coûte au mari ni à la femme pour faire venir au monde en bonne santé cet enfant auquel ils commencent à s'attacher par les sacrifices, et pour lequel la femme est heureuse de souffrir déjà. Parties charmantes de jeu, de veille, de courses, amusements, récréations, la femme quitte tout, elle renonce au monde pour se vouer à sa grossesse ; elle fait contraste avec ces femmes qui portent si impatiemment cet état, et qui avec tant d'ennui, tant de fatigue, tant de regret d'un plaisir dérangé, ou d'un souper abrégé, donnent le jour à un être « économisé dès sa conception » (2) : elle est mère du jour où elle le devient. — Bientôt la lingère apporte la layette dans un grand coffret de dentelles, et fait l'étalage de sa belle lingerie, de ses layettes en point d'Argentan. Après l'accouchement, la femme reste quatorze jours sur sa chaise longue, les pieds et les jambes couverts d'un de ces couvre-pieds qui sont la coquetterie des accouchées ; et, le quatorzième jour, elle sort pour une visite à l'église et un remerciement à Dieu.

Une fois mère, la femme veut nourrir ; car elle ne

(1) Tableaux de la vie, ou les Mœurs du dix-huitième siècle. A Neuwied.

(2) Éloge de l'impertinence.

se croit plus dispensée de ce devoir et de ce dévouement si doux, par les raisons que les belles dames se donnaient tout à l'heure en disant : « Allaiter un enfant ! le bel emploi, l'aimable passe-temps ! J'aime à jouir la nuit d'un sommeil tranquille... Le jour je reçois des visites et j'en rends... Je vais montrer une robe d'un nouveau goût au Petit-Cours, à l'Opéra, quelquefois même à la comédie ; je joue, je danse (1)... » La femme commence à s'affranchir de la mode, de l'usage. Elle passe, comme M^{me} d'Epinaï, par-dessus l'étonnement que fait dans sa société, dans sa famille, sa résolution de nourrir son enfant. Les craintes de sa mère, la singularité qu'elle va se donner, les ridicules que le monde lui prètera si elle est obligée de renoncer à une entreprise au-dessus de ses forces, rien ne l'arrête (2) : hier, malgré toutes les représentations, toutes les menaces des médecins, elle eût, pour de pas nourrir, compromis sa santé (3) en portant au cou quelque poudre de Lecrom ou de quelque autre charlatan privilégié du Roi qui lui promettait de lui faire passer son lait en deux fois vingt-quatre heures (4) : aujourd'hui il lui semblerait n'être qu'à moitié mère si elle ne nourrissait pas. Les médecins n'avaient fait que l'effrayer : Rousseau l'a touchée (5).

(1) *Les Mœurs*. 1755.

(2) *Mémoires de M^{me} d'Epinaï*, vol. I.

(3) *Dissertation sur ce qu'il convient de faire pour faire diminuer le lait des femmes de Paris*. 1763.

(4) *Mercur de France*. Janvier 1720.

(5) Du reste, l'allaitement par les Parisiennes n'eut pas tout le succès

Si elle est trop délicate pour nourrir, elle veut du moins avoir son enfant près d'elle. Et l'enfant grandit sous ses yeux, contre son sein, à portée de ses caresses, la faisant vivre dans ce bonheur de tous les instants, dans ces saintes délices, les *Délices de la Maternité*, dont le siècle nous a laissé un tableau si lumineux, si doucement égayé de verdure et de soleil, si gracieusement animé par le rire qui va d'une bouche d'enfant aux yeux de ses parents. Dans un beau jardin, au-dessous d'une statue de Vénus fouettant l'Amour avec un bouquet de roses, serrée contre son mari qui tient un hochet au-dessus de sa tête, élevant, soulevant dans ses bras un tout petit enfant, sorti de sa barcelonnette, à peu près nu, la courte chemisette remontée aux épaules par l'effort qu'il fait vers le hochet, — c'est ainsi qu'est peinte, dans sa joie et son triomphe, la Maternité du temps, la mère des dernières années du siècle.

Et bientôt ce ne sera plus assez pour la mère de garder l'enfant auprès d'elle, de le voir grandir sur ses genoux, d'entendre son rire mettre une gaieté dans son bonheur : elle va vouloir lui donner les soins qui forment l'homme ou la femme, en ébauchant dans un petit être l'intelligence et la conscience. Elle sera jalouse de faire elle-même son

que s'en étaient promis les partisans de Rousseau. Les femmes ne prenant que le plus aisé de leur rôle de nourrices, il arrivait qu'un grand nombre d'enfants nourris avec un sang âcre et échauffé périssaient, et que les médecins étaient obligés de défendre aux femmes de nourrir. Les Contemporaines, vol. VI. *La belle laide*.

éducation, de l'instruire, d'être, à l'exemple de M^{me} de Montullé, l'institutrice de ses enfants (1).

Il y a, dans l'éducation de la première moitié du dix-huitième siècle, un sens nettement indiqué par l'institution de la femme telle que la comprenait, telle que la pratiqua sur sa petite-fille la grand'mère de M^{me} Geoffrin (2). Cette éducation est avant tout une éducation morale. Elle ne s'attache pas à ce qu'on est convenu d'appeler *instruction* : avant d'*instruire*, elle veut *élever*. Elle ne surcharge pas la jeune fille d'études, elle n'accable pas sa mémoire de leçons ; elle ne vise pas à la remplir de toutes sortes de connaissances : elle a là-dessus la prudence du temps, et sa grande peur est de faire de son élève une savante. Ce qu'elle cherche à développer dans la femme qui grandit sous sa tutelle sans rigueur, c'est la femme elle-même, c'est la personnalité d'un être qui sent et qui pense par lui-même. Pensée, sentiment, voilà ce que cette éducation guide, ce qu'elle encourage, ce qu'elle fait lever et redresse dans l'âme et dans le cœur des enfants confiés à ses soins, comme une force et une conscience individuelles, sincères et libres. Elle raisonne avec les premières idées, avec l'enfance de la raison avec la jeunesse de l'intelligence ; et sans imposer à la femme les ennuis, les dégoûts et les servitudes de la science des livres, elle affermit peu à peu son esprit en le

(1) Mémoires d'un père, par Marmontel. Paris, an XIII.

(2) Eloges de M^{me} Geoffrin, par M. Morellet, Thomas et d'Alom. Nicole, 1812.

laissant jouer sur lui-même avec ses réflexions, son imagination, son ignorance même. Éducation élémentaire, sans fatigue, sans assujettissement, à laquelle la femme du temps doit plus que ses facultés, son caractère; et n'est-ce pas elle qui fonde cette indépendance d'idées et d'expressions, cette vive et profonde originalité d'âme que montreront d'un bout à l'autre du siècle toutes ces femmes qui semblent faire leur esprit avec des fautes d'orthographe, leur bon sens avec de l'expérience, leur science avec du goût?

Lorsque le zèle des éducations maternelles éclate, cet esprit, ce sens pratique disparaît de l'institution de la femme. A l'ancienne éducation qui laissait l'enfant, l'abandonnait presque à ses instincts, succède une éducation pédagogique. Un génie de maîtresse d'école se révèle dans la mère et se personifie dans ces deux femmes qui représentent si complètement l'éducation philosophique et l'éducation *romancée* de la fin du dix-huitième siècle : M^{me} de Genlis et M^{me} d'Épinay. Que l'on parcoure ces livres, ces manuels modestement annoncés comme échappés au cœur d'une mère pour le bien moral, l'avancement intellectuel d'une fille; que l'on feuillette ces traités visant, sous ce voile et cette excuse de l'affection et de la sollicitude maternelles, à devenir la règle des idées des filles nées depuis 1770, — à peine si l'on trouvera une pensée, une leçon qui ne passe pas par-dessus la tête d'un enfant. Leur forme seule s'adresse à l'enfance; et c'est toujours, comme

dans les *Conversations d'Émilie*, au nom d'abstractions métaphysiques qu'ils font appel aux sentiments d'une petite fille de cinq ans et demi. Ils lui forment l'âme, ils lui développent le cœur, comme on bâtit un système sur des principes. Et ne veulent-ils pas faire de la petite fille, non une femme, mais une *réfléchissante*? Pour la rendre sage, ils lui parleront, par exemple, de l'accomplissement du devoir comme d'un parfait moyen pour arriver au bonheur. Pour la rendre patiente, ils lui démontreront la nécessité d'avoir des contrariétés par des arguments tirés de la morale stoïcienne. A propos d'un singe, ils apprendront à l'enfant que ce singe est un être organisé qui vit, qui sent, qui se meut. La petite fille se réjouit-elle de mettre une robe neuve? ils lui feront honte, en trois points, de mettre son bonheur dans une robe. Ils lui donneront encore des recettes pour diriger sa conduite morale, les titres de prééminence des qualités du caractère sur la beauté, l'explication de l'homme et de l'animal raisonnable; ils iront jusqu'à lui définir l'auteur « un homme qui prend le public pour confident de ses pensées! » Éducation qui ne laisse que des mots à la mémoire de l'enfant et qui lui force la cervelle comme sa toilette lui brise la taille; c'est l'utopie de la Pédanterie formulée comme en un premier catéchisme de cette Raison qui sera à la fin de ce siècle la dernière religion de la France.

Prenons garde pourtant de nous laisser tromper

par ces jolis tableaux du ménage, inspirés bien plutôt par les aspirations que par les mœurs du temps. Ces grâces, ces vertus, ces beaux exemples du ménage, ce zèle de la maternité, ne doivent point nous voiler le Mariage même tel qu'il se révèle dans la généralité de sa pratique, dans l'essence de son principe. Ils ne doivent point nous faire oublier la forme d'habitude du ménage, le type de la société conjugale que montrent et qu'attestent par tant de traits, par l'exagération même et la caricature, les anecdotes, les brochures, les satires, tous les témoignages de l'histoire morale d'une époque.

Ainsi considéré, le Mariage du dix-huitième siècle ne semble plus une institution ni un sacrement, mais seulement un contrat en vue de la continuation d'un nom, de la conservation d'une famille, un contrat qui n'engage ni la constance de l'homme ni la fidélité de la femme. Il ne représente point pour la société de ce temps ce qu'il représente pour la société contemporaine. Il n'évoque point chez l'homme, chez la femme même, les émotions que donne la conscience d'un engagement du cœur. Il n'implique pas l'idée de l'amour, et c'est à peine s'il la comporte : là est son grand signe, son mal originel, et aussi son excuse.

Tout d'ailleurs dans le siècle conspire contre le Mariage. Il a contre lui les relâchements, les accommodements de la morale sociale, la liberté chaque jour plus grande des habitudes privées. La Régence passée, il fallait, au commencement du siècle, une

certaine énergie, une force de volonté pour avoir un amant. Pour se voir, pour se rencontrer, il était besoin de vaincre de grands obstacles, d'imaginer des moyens, de tromper les yeux du monde : une faute demandait de l'audace pour son accomplissement. Le scandale était un risque, l'effronterie ne savait pas encore du déshonneur. Avec le temps, ces obligations cessent, ce reste de retenue s'oublie. La jeune femme reçoit les jeunes gens de son âge. Elle va au spectacle en petite loge seule avec des hommes. Au bal de l'Opéra, elle n'emène que sa femme de chambre. La mode lui donne le droit de toutes ces démarches qui autrefois auraient fait noter une femme de légèreté (1). Rendez-vous, occasions, toutes les facilités, elle les a sous la main : elle ne va plus à l'adultère, l'adultère vient à elle.

Le Mariage a encore contre lui les arrangements du monde, les obligations de la vie et des places du temps, ces absences du mari qui si souvent laissent l'épouse à elle-même, et l'abandonnent à sa vertu. Emplois à Versailles, gouvernements en province, garnisons, services auprès du Roi, service à l'armée, enlèvent à tout moment, dans les ménages de la noblesse, le mari à sa femme. Le mari appartient à la cour, à la guerre, avant d'appartenir au mariage. Pendant qu'il fait les campagnes, qu'il suit l'armée du Roi dans les Flandres, en Allemagne, en Italie, la femme, libre et ennuyée, reste à Paris livrée aux

(1) Mémoires de M^{me} de Genlis, *passim*.

plaisirs du monde; ou bien elle se retire dans une terre qui, loin de la mettre à l'abri des séductions, lui apporte les tentations de la solitude et les promesses du mystère. Et l'épreuve de ces séparations exposant à tant de périls l'honneur du mari, exigeant de la femme tant de patience, de courage, de résolution dans le devoir, dure pendant presque tout le siècle. M^{me} d'Avaray, la sœur de M^{me} de Coislin, est la première qui donne, en suivant son mari dans sa garnison, un exemple d'abord fort critiqué, puis adopté par la mode, par les plus grandes dames, les plus jeunes, les plus jolies, que l'on voit suivre leurs maris aux manœuvres commandées par le maréchal de Broglie en 1778, manœuvres où la grande table est tenue par une femme, la maréchale de Beauvau (1).

Mais le lien conjugal dut surtout son relâchement à certaines idées propres au dix-huitième siècle, à de singuliers préjugés régnant et réglant presque absolument le train des unions. L'amour conjugal est regardé par le temps comme un ridicule et une sorte de faiblesse indigne des personnes bien nées : il semble que ce soit un bonheur roturier, bourgeois, presque avilissant, un bonheur fait pour les petites gens, un sentiment bas, en un mot, au-dessous d'un grand mariage et capable de compromettre la réputation d'un homme ou d'une femme usagés. Plus que de tout le reste, du libertinage flottant dans

(1) Mémoires de M^{me} de Genlis, vol. I.

l'air, de la corruption ambiante, des séductions, le Mariage souffrit de ces paradoxes de la mode, de ces théories du bon ton, plus effrontées, plus parées et relevées d'esprit, plus charmantes, plus effrayantes de légèreté et d'impudence à mesure que le siècle vieillit et se raffine. C'est leur esprit qui met entre la femme et le mari cette froideur de détachement, cette intimité de glace, ces façons qui ne dépassent point la politesse. L'indifférence, il ne restera bientôt que cette amabilité aux deux époux. Et l'insouciance deviendra la vertu du mari. Elle sera sa vanité même, la consolation de son bonheur, sa dignité. Elle sourira sur les lèvres des époux trompés avec une ironie si leste, des mots si dégagés, d'un tel sang-froid, et d'apparence si naturels, que ces époux auront l'air d'être le public de leur honte : ils sembleront assister passivement ou complaisamment à l'inconduite de leurs femmes. Ils joueront l'amitié pour les amants qu'elle aura, la familiarité avec les amants qu'elle aura eus : et, dans l'oubli d'eux-mêmes et de leur bien, ils iront jusqu'à la parole fameuse, la parole sublime de cynisme et de présence d'esprit qui résume, selon le temps, toute la philosophie et toutes les grâces du rôle de mari en bornant la vengeance d'un homme surprenant sa femme à cette réflexion : « Quelle imprudence, Madame ! Si c'était un autre que moi (1) !... »

L'honneur du mari paraît alors un honneur de

(1) Œuvres complètes de M. de Chevrier. Londres chez l'éternel Jean Nourse, l'an de la vérité 1774.

l'homme passé d'usage, tombé en discrédit, une tradition perdue, un sentiment effacé. « J'en étais à mon déshonneur, tranchons le mot, » dit nettement le marquis des *Dialogues d'un Petit-Maitre*; et il expose au chevalier les seules convenances que le mari peut exiger en pareil cas. Qu'une femme « ait quelqu'un », il n'est qu'un mal pour son mari dans ces sortes d'arrangements : c'est l'éclat. Si donc tout se passe « dans l'ordre des ménagements, si la femme s'observe et ne se permet en public que les égards que ce même public l'autorise à accorder à son amant », si en un mot la chose toute vraisemblable qu'elle paraisse n'est pas démontrée, le mari est un sot de se fâcher (1). Telle est la doctrine nouvelle, doctrine commode qui dispense l'homme de la jalousie, l'épouse des vertus de la maîtresse, et ne laisse plus entre eux comme devoir commun du mariage, que le devoir des égards, unique rapprochement de ces ménages où il n'y a plus d'autre retenue que le respect du public! Un jour arrive où le mari dit ou fait entendre à sa femme : « Madame, l'objet du mariage est de se rendre heureux. Nous ne le sommes pas ensemble. Or il est inutile de nous piquer d'une constance qui nous gêne. Notre fortune nous met en état de nous passer l'un de l'autre et de reprendre cette liberté dont nous nous sommes fait imprudemment un mutuel sacrifice. Vivez chez vous, je vivrai chez

(1) Dialogues moraux d'un petit maître philosophe.

moi (1)... » Et le mari et la femme se mettent à vivre ainsi, chacun de leur côté. Ils laissent aux époux bourgeois l'ennui de se trouver tous les jours au lit, à table, en tête à tête; et hors le dîner, où encore ils sont rarement seuls, ils ne se retrouvent guère (2), ils se rencontrent à peine, et ils s'oublient quand ils ne se voient pas. Il n'y a plus de maris à résidence, plus de maris « cousus aux jupes de leurs femmes ». On passe six mois à l'armée, on revient à Paris : Madame y est-elle ? on va à la cour ; vient-elle à la cour ? on retourne à Paris, et l'on est presque un bon mari, lorsqu'on donne dans un an quarante jours à sa femme (3). De la part de la femme, aussi bien que de la part du mari, il y a comme une vanité, comme une ostentation dans ce détachement. « Eh ! bien, va-t'en... » dit une femme à son mari qui lui demandait de le tutoyer. « Je vous écris parce que je n'ai rien à faire. Je finis parce que je n'ai rien à vous dire. Sassenage, très-fâchée d'être Maugiron, » c'est toute la lettre d'une comtesse de Maugiron à son mari (4). Si le mari n'est pas curieux, la femme, même lorsque par miracle elle est vertueuse, n'est pas jalouse ; et elle ne s'occupe de la maîtresse de son mari, que si elle en voit percer l'influence dans la manière d'être de ce mari à son égard : que la personne lui convienne, ou

(1) Contes moraux de Marmontel. *Merlin*, vol. II.

(2) Tableaux de la bonne compagnie. *Paris*, 1787.

(3) OEuvres de Dancourt, 1742, vol. II. *La Femme d'intrigue*.

(4) Paris, Versailles et les Provinces. 1823 vol. III.

cherche à lui être agréable, la femme mariée ira au besoin, s'il y a menace d'un nouvel attachement, jusqu'à donner à cette autre femme, par l'entremise d'un tiers, des conseils pour reprendre son mari (1).

Cette séparation dans l'union, cette réciprocité de liberté dans le ménage, cette tolérance absolue n'est pas un trait du mariage, elle en est le caractère. Il n'y a plus guère de ménage sans *coadjuteur* (2). Un amant ne déshonore plus, le choix seul de l'amant excuse ou compromet. Là-dessus écoutez un petit livre, une espèce de conseiller moral écrit par une femme : « Le monde parle. Madame a-t-elle un amant? L'on demande quel est-il? Alors la réputation d'une femme dépend de la réponse que l'on va faire. Je vous le répète encore, dans le siècle où nous vivons, ce n'est pas tant notre attachement qui nous déshonore que l'objet. » Ce train des mœurs est accepté par toute la société. L'adultère trouve partout la complicité, partout l'impunité, partout le sourire avec lequel le mari lui pardonne. Il trouve une indulgence voilée d'ironie, jusque dans la famille où le beau-père répond aux plaintes du gendre sur les désordres de sa fille : « Vous avez raison, c'est une femme qui se conduit mal, et je vous promets de la déshériter (3). » Ne sommes-nous pas au temps où le monde et le mari lui-même verront

(1) Collection complète des œuvres de M. de Crébillon le fils. Londres, 1772, vol. VII. *Lettres de la duchesse de *** au duc ****.

(2) Mémoires secrets de la République des lettres, vol. XIV.

(3) Revue rétrospective, vol. XIV. *Journal de Paris*.

sans se scandaliser M. Lambert de Thorigny s'enfermer avec M^{me} Portail attequée de la petite vérole, et mourir dans la maison du premier président du Parlement (1)? L'on dirait que le dix-huitième siècle se conforme à cet article de loi que dans un conte du temps, un Roi d'allégorie fait lire aux maris par son chancelier : « Que chacun ait une femme pour être celle d'un autre ; et tout rentrera dans l'ordre, telle est la volonté de l'amour. » Et veut-on toute la morale du mariage de ce temps? la voici « On parle du bon vieux temps. Autrefois une infidélité mettoit le feu à la maison ; l'on enfermoit, l'on battoit sa femme. Si l'époux usoit de la liberté qu'il s'étoit réservée, sa triste et fidèle moitié étoit obligée de dévorer son injure, et de gémir au fond de son ménage comme dans une obscure prison. Si elle imitoit son volage époux, e'étoit avec des dangers terribles. Il n'y alloit pas moins que de la vie pour son amant et pour elle. On avoit eu la sottise d'attacher l'honneur d'un homme à la vertu de son épouse ; et le mari qui n'en étoit pas moins galant homme en cherchant fortune ailleurs, devenoit le ridicule objet du mépris public au premier faux pas que faisoit Madame. En honneur, je ne conçois pas comment dans ces siècles barbares on avoit le courage d'épouser. Les nœuds de l'hymen étoient une chaîne. Aujourd'hui voyez la complaisance, la liberté, la paix régner au sein des familles. Si les époux s'aiment, à la bonne

(1) Journal de Barbier, vol. I.

heure, ils vivent ensemble, ils son heureux. S'ils cessent de s'aimer, ils se le disent en honnêtes gens, et se rendent l'un à l'autre la parole d'être fidèles. Ils cessent d'être amants; ils sont amis. C'est ce que j'appelle des mœurs sociales, des mœurs douces (1)... »

A tant de mariages dissous pour ainsi dire par une tolérance mutuelle, à tant de ménages désunis par l'esprit du temps, il faut joindre tous ces mariages dont les liens se brisaient, où la séparation se faisait en dehors de ces causes premières, et par d'autres préjugés sociaux, par des préjugés de caste : les mariages entre la noblesse et l'argent. Un homme né, réduit à donner sa main à une fille de la finance, à la fille d'un homme d'argent, croyait avoir, en lui donnant son nom, payé et au delà, l'argent qu'elle lui apportait. Ses devoirs et sa complaisance s'arrêtaient là, à cet apport de sa noblesse, à cette prostitution de son titre; et il se jugeait, par ce sacrifice de son nom, exempté de tout ce qu'un mari reste devoir à sa femme le lendemain, le soir même de son mariage, de toute preuve d'amour et même de toute marque d'égards. Dans cet ordre des alliances de vanité voulant s'ouvrir la cour, et des mésalliances de nécessité épousant « un lingot d'or », il arrivait souvent que les filles de la grande finance étaient traitées comme la fille du millionnaire Crozat par son mari, ce comte d'Évreux qui avant son mariage

(1) Contes moraux de Marmontel, vol. II. *La Bonne Mère*.

n'eût pu trouver une boîte d'allumettes à crédit, et qui du jour au lendemain, riche des douze cent mille livres en argent comptant de la dot de sa femme, riche de l'expectative et de la succession du père, une succession de vingt et un millions, ne daigna pas toucher à M^{lle} Crozat. Pourtant M^{lle} Crozat était leune, belle, bien faite ; et le comte d'Évreux la trouvait telle. Volontiers, il en eût fait sa maîtresse, mais elle était roturière ; et en sa qualité d'époux, il lui était venu, disait-il, un sentiment de répugnance. De ce dédain outrageant, auquel certains maris ajoutaient des grossièretés impossibles à dire, la femme du comte d'Évreux se vengea en donnant deux enfants à son mari. Le comte en prit un peu d'humeur, afficha la duchesse de Lesdiguières, gagna subitement des millions dans le système, et se vengea en remboursant la dot de sa femme : il garda seulement les intérêts pour l'honneur qu'elle retirait de porter son grand nom (1).

Le dédain n'affectait point toujours cette insolence princière. Il se pliait à des formes moins insultantes chez la plupart des hommes de grande maison qui épousaient quelque fille de fermier général. Mais la pauvre petite personne présentée dans le monde et trouvée *gauche* lorsqu'elle n'était que modeste, avait à souffrir des plaisanteries désagréables, des persiflages qu'elle entendait murmurer à l'oreille de son mari et que ce mari s'amusait à faire

(1) Mémoires de Richelieu, vol. V. — Revue rétrospective, vol. XIII, *Journal de Paris*, 1722.

retomber sur elle. Parfois tant de dégoûts l'abreuvaient, le monde lui faisait boire le mépris à si longs traits, qu'elle était forcée de prendre un parti désespéré, et de se retirer chez son père (1). Et si les choses n'allaient point jusque-là, si le mari lui faisait une position tolérable, ce mari s'occupait si peu d'elle, il s'inquiétait si peu de sa personne et de sa conduite, il la négligeait avec si peu d'excuses, il la trompait avec si peu de mystère, que le ménage devenait un mauvais ménage exemplaire, qui se distinguait entre tous les autres par une impudeur de détachement particulière.

Sur ce fond de tolérance, d'indifférence, le fond de tant de ménages, on voit se détacher çà et là dans le siècle une violence, une vengeance. Pris d'une soudaine jalousie, ou plutôt blessé, humilié, bien moins dans son honneur que dans l'orgueil de son nom, par la bassesse des goûts de sa femme, quelquefois un mari se réveillait par un coup de foudre. La femme, prise au lit le matin, était jetée dans un fiacre qui roulait sous l'escorte de quatre hommes armés, et conduite par un exempt au couvent du Bon-Pasteur, espèce de couvent de correction (2). Souvent même, elle était enlevée à un souper brillant, arrachée brutalement au plaisir, comme cette M^{me} de Stainville, la folle amoureuse de Clairval, qu'on venait saisir toute parée au milieu des répétitions pour un bal de la duchesse de Mirepoix : on

(1) Œuvres de Chevrier, vol. III.

(2) Id.

la séparait de ses femmes, on enfermait sa femme de chambre de confiance à Sainte-Pélagie, et on la conduisait elle-même aux filles de Sainte-Marie à Nancy, où elle ne devait pas avoir à sa disposition un écu. Ainsi se faisait l'enlèvement de la présidente Portail, l'enlèvement de M^{me} de Vaubecourt, l'enlèvement de M^{me} d'Ormesson. Ainsi était jetée, du monde plein de bruit, de lumière, d'espace, entre les murs d'une cellule, cette M^{me} d'Hunolstein qui, enfermée et convertie, devait faire une si exemplaire pénitence : au couvent elle se soumit à un maigre perpétuel et ne voulut porter qu'une robe de bure. A la Révolution, recueillie par son mari, elle lui demanda de continuer cette vie d'expiation, et au moment d'expirer, elle se fit mettre sur la cendre (1).

Ces enlèvements, ces emprisonnements de l'épouse coupable dans un cloître, étaient le droit du mari du dix-huitième siècle. Le mari avait dans sa main ces punitions soudaines et redoutables. Au milieu du relâchement des mœurs et de toutes les complaisances de la société pour le scandale, il demeurait armé par la loi. Une lettre de cachet obtenue sur la preuve d'adultère lui suffisait pour faire enfermer sa femme dans un couvent jusqu'à la fin de ses jours. Quelquefois encore, recourant à la justice, il la faisait condamner à deux années de couvent, années pendant lesquelles il gardait la liberté de la revoir et de la reprendre. Les deux ans écoulés, s'il

(1) Mémoires de M^{me} de Genlis, vol. II.

ne faisait point d'acte de réclamation, la femme était condamnée à être rasée et enfermée le restant de ses jours. De plus, elle était déclarée déchue de ses biens dotaux adjugés en usufruit au mari, à la charge par lui, de lui payer une rente de 1.200 livres (1). Mais ce droit du mari, malgré ses réveils et quelques grands coups d'éclat, était presque dans la société une lettre morte : le mari d'ordinaire le laissait dormir, et la femme y échappait le plus souvent par une séparation volontaire, obtenue doucement à la manière de M^{me} du Deffand, avec un air si résigné, si triste, si ennuyé, que le mari prenait un soir le parti de s'en aller et de ne jamais revenir (2).

La séparation consacrée par l'usage, établie de fait dans tant de ménages, la séparation volontaire consentie de part et d'autre, dont l'habitude se répandait, devait nécessairement, fatalement, aboutir à la séparation légale. C'est la grande fin de la communauté conjugale au dix-huitième siècle. Elle sourit aux femmes comme l'entière délivrance du mari, de sa présence, de sa surveillance, comme la préservation absolue et définitive de ces boutades de jalousie qui de temps en temps jettent de l'effroi dans l'adultère. Elle est une garantie, une impunité : elle est plus, elle est, à de certaines années du siècle, une affaire de ton, une mode. La séparation

(1) Mémoire de Jean-Baptiste de Trémolez de Montpezat, marquis de Montmoirac, contre dame Olympe de Saint-Auban.

(2) Lettres de M^{lle} Aïssé.

judiciaire devient une ambition de la femme, presque une idée fixe ; et tout à coup, à propos de prétexte, de la moindre scène, un mari entend dire à sa femme : « Je me séparerai, mais très-exactement... Je reprends mes *pactions* et on me réintègre dans la succession de mon père (1). » Le nombre des demandes en séparation sollicitées par des femmes devient énorme : le Châtelet, les Requêtes du Palais, la Grand'Chambre ne retentissent plus que de ces débats scandaleux, où la femme reprend sa liberté en laissant aux mains du public sa pudeur ou son honneur. Un moment, trois cents demandes s'entassent au greffe ; et le Parlement effrayé se voit forcé, pour arrêter le mal, d'user de sévérité dans l'examen des causes et de faire des exemples : M^{me} de Chambonas est condamnée à un an de clôture exacte, après quoi elle aura le choix de retourner avec son mari ou de passer le reste de ses jours dans un couvent (2).

A toutes ces demanderesses en séparation étaient affectés des couvents spéciaux, le Précieux-Sang, la Conception, Bon-Secours, où elles se retiraient par décence, en attendant patiemment la décision des juges au milieu des distractions de ces maisons peu sévères : on y jouait, on y chantait, on y tenait table ouverte (3). Mais le couvent préféré, l'asile par excellence des femmes dans cette situation, était le couvent de Saint-Chaumont, rue Saint-Denis, maison

(1) Œuvres de Chevrier, vol. II.

(2) Correspondance secrète, vol. II.

(3) Mémoires de la République des lettres, vol. V.

d'élection des plaideuses, où les maris n'étaient jamais appelés que des « adversaires », où depuis le matin jusqu'à dix heures et demie, jusqu'à la fermeture des portes, les pas, les voix des hommes de loi couvraient tous les autres bruits ; maison-mère de la séparation, où les femmes groupées, rangées contre un même ennemi, se prêtaient mutuellement leurs conseils, leurs avocats, leurs défenseurs, leurs voies de droit, toutes embrassant la cause de chacune et travaillant avec autant de zèle contre le mari d'une autre que contre le leur (1). Et pourtant, malgré toutes ses ressources, ses consultations, ses lumières, le couvent de Saint-Chaumont n'était point la plus grande école de la séparation : cette école était au Palais même, où les assauts d'éloquence de Maître Gerbier et de Maître de Bonnières étaient suivis comme des leçons par un grand nombre de femmes venant étudier les moyens à employer pour occuper convenablement la scène à leur tour (2).

Le veuvage est entouré au dix-huitième siècle d'un appareil de regrets qui semble une mode antique gardée d'un autre temps, d'un temps sévère, religieux et profond dans ses douleurs : il a des dehors plus sérieux qu'il ne lui appartient, des affiches de retraite et de renoncement qui sont en désaccord avec le tempérament des âmes. Le deuil extérieur qui enveloppe la veuve, la désolation des choses

(1) Tableau de Paris, vol. XII.

(2) Mémoires de la République des lettres, vol. XXIX.

tout autour d'elle, cette sorte d'ensevelissement étendu aux objets et qui paraît enfermer le regard aussi bien que l'avenir de la femme dans la tombe du mari, toute cette rigueur de l'étiquette mortuaire n'est plus qu'une obligation de tradition, mais elle demeure une convenance sociale. Le mari mort, les tableaux, les glaces, les meubles de coquetterie, tout ce qui est aux murs une espèce de vie et de compagnie, tout est voilé (1). Dans la chambre de la femme, une tenture noire recouvre les lambris. A la fin du siècle seulement, la nuit des murailles sera un peu moins sombre, et, la mode de la mort se relâchant de sa sévérité, la chambre de la veuve n'aura plus, pendant l'année du veuvage, qu'une tenture grise. Le mari mort, la femme met sur sa tête, jette sur ses cheveux le petit voile que gardent toute leur vie et partout, même dans leurs toilettes de cour, les veuves non remariées, et, tout habillée de laine noire, elle demeure dans l'appartement en deuil, dont la porte ne s'ouvre qu'aux visites de condoléance et aux salutations de la parenté (2). Il est d'usage qu'elle se tienne quelque temps ainsi renfermée. La pudeur de l'habit qu'elle porte lui ferme les promenades publiques, et l'Allée des Veuves est le seul endroit public où elle ose se montrer.

(1) Lettres juives, vol. I.

(2) Mémoires de M^{me} de Genlis. Dictionnaire des étiquettes. — Les deuils, diminués de moitié par l'ordonnance de 1716, étaient, pendant toute la durée du dix-huitième siècle, pour une femme qui perdait son mari, d'un an et six semaines; elle portait quatre mois et demi le manseau, la robe et le jupon d'étamine, quatre mois et demi la crêpe et la

Dans cet étalage de la douleur et du regret, l'oubli, les idées de liberté, les projets d'avenir consolent bien des femmes. La coquetterie se cachait sous les larmes, et bien des douleurs ressemblaient à l'habit de deuil de la veuve des *Illustres Françaises*, laissant apercevoir à demi, sous son jupon de crépon noir, une jarrettière d'écarlate attachée avec une boucle de diamants. Mais pour quelques-unes le deuil du temps n'avait rien d'exagéré ni d'emphatique : il était au-dessous du deuil de leur cœur. Le veuvage d'alors a ses fanatiques, ses recluses, ses saintes. Il montre des folies et des héroïsmes de désespoir. C'est une maréchale de Müy qui veut se précipiter par une fenêtre et qu'on est obligé d'arracher au suicide (1). D'autres veuves s'abiment, s'anéantissent dans une contemplation inerte comme cette autre maréchale, la maréchale d'Harcourt, cloîtrée dans cet appartement où elle vit avec la figure de cire de son mari (2). La vieille marquise de Cavoix passe plusieurs heures par jour à converser avec l'ombre de son mari (3). Des princesses, à ce déchirement de la moitié d'elles-mêmes, repoussent le monde, et, courant à Dieu, s'oubliant et se répandant en œuvres de charité, vont laver les pieds des pauvres en compagnie de cette autre veuve, M^{me} de Mailly.

laine, trois mois la soie et la gaze et six semaines le demi-deuil. (*Cabinet des modes*, 1785.)

(1) Mémoires de la République des lettres, vol. VIII

(2) Correspondance secrète, vol. IX.

(3) Revue rétrospective, vol. XV. *Journal de Paris*.